

CONVOCATION

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Version 2 du 06/05/2024 à 16:11

N° candidat : 01845972273

Session: 2024

Inscription n°: 004

SIEC-Maison des Examens 7 rue Ernest Renan 94749 ARCUEIL CEDEX

Né le : 28/08/2004

Identifiant National (INE): 080978883BF

MONSIEUR GOUE Lucas 41 ROUTE DE PIERRE LE SAULT PRAIRIE DE PORTONVILLE 77167 BAGNEAUX-SUR-LOING

Spécialité : Services informatiques aux organisations option B : Solutions logicielles et applications métiers

Veuillez vous présenter 30 minutes avant le début de chaque épreuve, aux lieux, dates et horaires indiqués ci-dessous, muni (e) de cette convocation et de votre pièce d'identité, en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans.

PARC DES EXPOSITIONS STATION PARC DES EXPOSITIONS RER B 93420 VILLEPINTE

Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique - (E3) (écrite)	Le mardi 14 mai 2024 à 14:00	Durée : 4H00	Salle : GROUPE 32 (HALL 3)
Expression et communication en langue anglaise - partie écrite - Anglais (E1-BA) (écrite)	Le mercredi 15 mai 2024 à 10:30	Durée : 2H00	Salle : GROUPE 32 (HALL 3)
Culture générale et expression - (E1-A) (écrite)	Le mercredi 15 mai 2024 à 14:30	Durée : 4H00	Salle : GROUPE 32 (HALL 3)
Mathématiques approfondies - (EF2) (écrite)	Le jeudi 16 mai 2024 à 11:00	Durée : 2H00	Salle : GROUPE 32 (HALL 3)
Mathématiques pour l'informatique - (E2) (écrite)	Le jeudi 16 mai 2024 à 16:00	Durée : 2H00	Salle : GROUPE 32 (HALL 3)
Cybersécurité des services informatiques (spécifique à l'option) - (E6) (écrite)	Le vendredi 17 mai 2024 à 14:00	Durée : 4H00	Salle : GROUPE 32 (HALL 3)

LYC ECOLE NATIONALE DE COMMERCE 70 BOULEVARD BESSIERES 75017 PARIS

Support et mise à disposition de services Le mercredi 22 mai 2024 à 13:00 Durée: 0H40 informatiques - (E4) (oral)

LYC MONTALEMBERT 238 boulevard Saint Denis 92400 COURBEVOIE

Le jeudi 23 mai 2024 à 09:30 Durée: 0H20 Expression et communication en langue anglaise - partie orale - Anglais (E1-BB) (oral)

EFREI 30 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 94800 VILLEJUIF

Le vendredi 21 juin 2024 à 08:00 Durée: 0H40 Conception et développement d'applications - (E5) (pratique)

Cyclades 1 /1



Liberté Égalité Fraternité

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR TRONC COMMUN Métropole

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

<u>Épreuve</u>: LANGUE VIVANTE ÉCRITE E1 / E2 : LANGUE VIVANTE ÉCRITE NIVEAU A – ANGLAIS

Le dictionnaire unilingue est autorisé pour les spécialités suivantes :

- Communication;
- Conseil et commercialisation de solutions techniques ;
- Gestion de la PME ;
- Gestion des transports et logistique associée ;
- Management commercial opérationnel ;
- Management opérationnel de la sécurité ;
- Management en hôtellerie restauration (toutes options);
- Services informatiques aux organisations (toutes options);
- Support à l'action managériale.

Le dictionnaire bilingue est autorisé uniquement pour les spécialités suivantes :

- Assurance;
- Banque Conseiller de clientèle ;
- Collaborateur juriste notarial ;
- Professions immobilières.

Les dictionnaires numériques sont interdits.

Tout autre document ou matériel est interdit.

ACCES CANDIDATS

Adresse:

Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte Hall 3 93420 VILLEPINTE

Information aux candidats

Pour votre sécurité, les valises et sacs de voyage (gros sacs à dos) sont strictement interdits.

Aucune bagagerie sur le site ne sera prévue.



Ligne B, direction Charles de Gaulle Aéroport, Station « Parc des Expositions », sortie « Parc des Expositions » Suivre le fléchage vers le hall 3



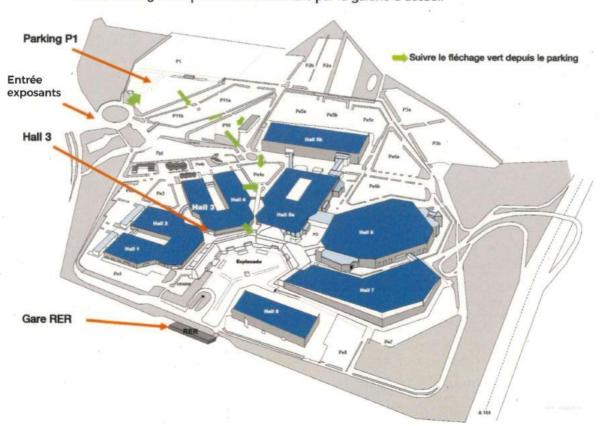
Ligne 640 Transdev, Villepinte – Gare du Parc des Expositions Arrêt « Gare du Parc des Expositions » Suivre le fléchage vers le hall 3



Depuis Paris, prendre l'autoroute A1 à Porte de la Chapelle ou l'autoroute A3 de la Porte de Bagnolet en direction de Lille ; rejoindre la A104 en direction de Soissons ; suivre les panneaux indicateurs « Parc des Expositions» ; utiliser la sortie n°1 « Accès EXPOSANTS – LIVRAISONS / Circuit Carole » (ne pas suivre accès visiteurs).

Prendre « Entrée Exposants – Livraisons » puis suivre Parking P1

Parking payant : Stationnement sur le parking P1. Tarif : 4 €/heure. Prévoir 15 minutes de marche à pied à partir du parking P1 Suivre fléchage indiquant l'accès aux halls par la galerie d'accueil





Liberté Égalité Fraternité



ÉPREUVES ÉCRITES BTS - SESSION 2022

CONSIGNES IMPÉRATIVES DE SÉCURITÉ



Les candidats qui composent dans un établissement devront se présenter environ 30 minutes avant l'heure de l'épreuve indiquée sur la convocation.

Les candidats qui composent au parc des expositions de Villepinte et à Rungis devront impérativement se présenter dans le centre avant l'heure de l'épreuve indiquée sur la convocation selon les modalités indiquées en bas de la convocation.

Se rendre dans le hall dès l'arrivée sur le site.



Les candidats qui composent en établissement suivront les consignes données par l'établissement.

Les candidats qui composent au parc des expositions de Villepinte ou à Rungis pourront:

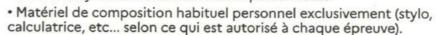
- · Apporter leur repas.
- · Se restaurer sur place.



CONSIGNES SANITAIRES

Le respect des mesures suivantes est impératif.





- · Respect des consignes données sur site.
- Émargement à la table de composition par les surveillants.
- Respect des sorties échelonnées selon les consignes données.
- Déplacement aux toilettes durant l'épreuve sur autorisation.

Mesures recommandées :

- Port du masque facultatif.
- · Se nettoyer régulièrement les mains au savon ou au gel hydroalcoolique, à chaque entrée ou sortie de salle.
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche avec le coude en cas de toux ou d'éternuement.



Compte tenu des mesures sanitaires, les candidats doivent être munis d'une convocation au format papier pour accéder au centre d'épreuves.

Un candidat ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être immédiatement exclu sans faire l'objet d'un rappel à l'ordre.







MAISON DESEXAMENS Service Interacadémique des Examens & Concours

ÉPREUVES ORALES BTS - SESSION 2022

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



CONSIGNES GÉNÉRALES IMPÉRATIVES

· Garder toujours avec soi ses affaires personnelles.





· Quitter le site sans délai à l'issue de l'épreuve.



- Moyens de communication strictement interdits : téléphone mobile, montre connectée et tablette sont éteints et rangés dans les
- · La communication entre les candidats ou avec l'extérieur est interdite.

CONSIGNES SANITAIRES







- Le port du masque est facultatif.
- Se nettoyer régulièrement les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.
- Stylo personnel à utiliser exclusivement.
- · Respecter les consignes données sur site.
- · Respecter les sens de circulation.
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche avec le coude en cas de toux ou d'éternuement.



Compte tenu des mesures sanitaires, les candidats doivent être munis d'une convocation au format papier pour accéder au centre d'épreuves.



Un candidat ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être immédiatement exclu sans faire l'objet d'un rappel à l'ordre.







ACCES CANDIDATS

Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte 93420 VILLEPINTE











Information aux candidats

Pour votre sécurité, les valises et sacs de voyage (gros sacs à dos) sont strictement interdits. Aucune Bagagerie sur le site ne sera prévue.



Ligne B, direction Charles de Gaulle Aéroport,

Station « Parc des Expositions », sortie « Parc des Expositions » Suivre le fléchage vers votre hall HALL (1,2,3,4, 5A, 5B1, 5B2, 8.1, 8.2)



Ligne 640 Transdev, Villepinte – Gare du Parc des Expositions

Arrêt « Gare du Parc des Expositions »

Suivre le fléchage vers les différents HALL (1,2,3,4, 5A, 5B1, 5B2, 8.1, 8.2)



Depuis Paris, prendre l'autoroute A1 à Porte de la Chapelle ou l'autoroute A3 de la Porte de Bagnolet en direction de Lille ; rejoindre la A104 en direction de Soissons ; suivre les panneaux indicateurs « Parc des Expositions»; utiliser la sortie n°1 « Accès EXPOSANTS – LIVRAISONS / Circuit Carole » (ne pas suivre accès

Prendre « Entrée Exposants – Livraisons » puis suivre Parking P1



Parking payant: Stationnement sur le parking P1. Tarif horaire en vigueur, appliqué et plafonné à 10€ par jour (Sur présentation de la convocation)

Attention: paiement à effectuer impérativement et uniquement en caisse.

Prévoir 15 minutes de marche à pied à partir du parking P1

Suivre fléchage indiquant l'accès aux halls par la galerie d'accueil

